



INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conforme au Règlement européen (UE) 2016/679

• Vous êtes informé que les données à caractère personnel transmises par vos soins font l'objet d'un traitement par l'agence APPART 4 YOU, SARL au capital de 12.500€, RCS Paris 522.760.453.00012, TVA intracommunautaire FR18522760453, représentée par sa gérante Mme Albine Scelles, située 60 avenue des Ternes – 75017 Paris, et titulaire de la carte professionnelle 7501.2018. 000.033.048 délivrée par la CCI de Paris. N° de téléphone : 06.17.19.09.17. Adresse électronique : appart4you@appart4you.com, le délégué à la protection des données (DPO) désigné au sein de l'agence étant Mme Albine Scelles.

• Les données obtenues sont nécessaires dans les cas suivants :

- Dossier de candidature d'un locataire : examiner la solvabilité du candidat locataire dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et du décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution,

- Dossier de caution : examiner la solvabilité de la personne dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location et d'un cautionnement conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et du décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution,

- Prospect vendeur/bailleur pour vente ou location : visiter et évaluer le bien à vendre/louer et proposer les services du cabinet/de l'agence pour sa mise en vente/en location,

- Bon de visite : justifier de l'accomplissement de sa mission auprès du mandant vendeur conformément à l'article 6 de la loi n°70-2 du 2 janvier 1970.

D'une manière générale, le traitement des données à caractère personnel par l'agence entre dans le cadre de son activité régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce, son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972 et les articles L.561-1 et suivants du code monétaire et financier relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

• Les données à caractère personnel pourront être transmises aux :

- Propriétaire du bien et/ou son cabinet de gestion

- Acquéreur et locataire

- Notaire (en cas de vente)

- Auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances

- Administration fiscale (pour promesse unilatérale de vente devant être enregistrée dans les 10 jours ou pour informer du départ du locataire – article 1686 CGI)

- Les données à caractère personnel collectées seront conservées durant toute la durée de la relation commerciale et pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale conformément à l'article 2224 du code civil et à l'article L561-12 du code monétaire et financier relatif à l'obligation de conservation des informations des clients dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les registres légaux tenus par le Cabinet/l'agence doivent être conservés pendant dix ans (articles 53, 65, et 72 du décret du 20 juillet 1972), les noms et adresses des mandants y figurant seront donc conservés durant toute cette durée. A défaut de conclusion de mandat ou à défaut de location ou d'acquisition, les données seront conservées trois mois sauf renouvellement de la demande durant ce délai (NS 021 de la CNIL).

- Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel traitées. Vous pouvez demander leur effacement, leur limitation et leur portabilité dans les conditions prévues aux articles 17, 18 et 20 du Règlement européen (UE) 2016/679. Vous pouvez exercer votre droit à opposition dans les conditions prévues à l'article 21. Enfin, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment dans les cas où le traitement des données personnelles repose sur le simple consentement du client (Exemple : prospects), c'est-à-dire lorsque traitement n'est pas nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel le client est partie ou au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis. Les données à caractère personnel seront nécessaires à la conclusion et l'exécution d'un contrat en conformité avec la loi (Mandat, contrat de location, contrat de vente).

- Toute réclamation pourra être formulée auprès de la CNIL - 8 rue de Vivienne - 75083 PARIS cedex 02 – tel : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr

Pour les candidats locataires, en transmettant votre dossier, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la présente fiche d'informations.
